



## Info



Accueil Info Info Lorient Confinement. Pays de Lorient. 10 km à terre mais pas de limite en mer

Vendredi 02 avril 2021 16:59



# Confinement. Pays de Lorient. 10 km à terre mais pas de limite en mer



La règle des 10 km s'applique à terre pour rejoindre, depuis son domicile, le littoral ou son bateau stationné dans un port. Une fois à l'eau, il n'y a plus de limite. © Archives THIERY CREUX / OUEST-FRANCE

**La préfecture maritime de l'Atlantique vient de préciser les modalités des pratiques maritimes de loisir en fonction des nouvelles mesures sanitaires mises en place par le gouvernement.**

Un flou artistique pouvait entourer la pratique des activités nautiques en fonction des nouvelles mesures sanitaires annoncées par le président de la République mercredi 31 mars 2021. Dans [un communiqué](#), publié ce vendredi 2 avril 2021, la préfecture maritime de l'Atlantique précise le cadre qui s'appliquera « **à compter du samedi 6 avril minuit** ».

En résumé, la règle des 10 km s'applique à terre pour rejoindre, depuis son domicile, le littoral ou un bateau stationné dans un port. Une fois à l'eau, il n'y a plus de limite. Vous habitez [Lorient \(Morbihan\)](#), vous pouvez rallier Larmor-Plage pour embarquer sur un bateau. Et voguer jusqu'à Groix, et plus loin encore.

Pas de navigation entre 19 h et 6 h dans les eaux territoriales

Plus précisément la préfecture maritime de l'Atlantique indique que « **la pratique de loisir des activités nautiques, de plaisance et de plongée demeure autorisée, à condition de respecter les mesures barrières habituelles et les dispositions suivantes :**

- **les points de départ et d'arrivée des activités doivent être compris dans le rayon maximal de 10 kilomètres du domicile. Une fois à bord, aucune limite de distance en mer n'est imposée.**

- **dans le cadre du respect du couvre-feu, il est interdit de naviguer entre 19 heures et 6 heures du matin dans les eaux territoriales ».**

Des dérogations possibles

La préfecture précise aussi les dérogations possibles. « **Des dérogations à ces restrictions pour les activités de loisir ne peuvent être accordées que :**

- **pour un motif personnel impérieux, qui doit être validé au préalable par la Délégation à la Mer et au Littoral (ex-Affaires maritimes) du département de départ ou d'arrivée.**

## Newsletter maville

Abonnez-vous à la newsletter - Lorient



## Exprimez-vous ! 132

Débat. **POUR** ou **CONTRE** un nouveau report des élections régionales ?

## L'info en continu

Vannes. **FDSEA et JA contrôlent...**

02/04/21 - 18:55

Finistère. **Beurre, légumes et...**

02/04/21 - 18:42

Rennes. **15 années de...**

02/04/21 - 18:35

Lorient. **« Elle n'avait...**

02/04/21 - 18:34

Ces Bretonnes préparent un...

02/04/21 - 18:30

[Toute l'info en continu](#)

Infos les + lues

Infos les + commentées

N°1 **Surf. La houle en Atlantique : de Lacanau au...**

N°2 **FC Lorient. Équipe de France Espoirs, la touche...**

N°3 **FC Lorient. Beaucoup de monde, peu d'élus : la...**

N°4 **FC Lorient. Le FCL veut continuer de grandir en termes de...**

N°5 **VIDÉO. À Lorient, Mehmet a filmé les exploits de Maël...**

## Quiz et jeux


[Le communiqué intégral de la préfecture maritime de l'Atlantique](#)

Charles JOSSE. Ouest-France

## Retrouvez d'autres actus sur la commune de :

Lorient

Donnez votre avis


 Abonnez-vous 1<sup>er</sup> mois offert

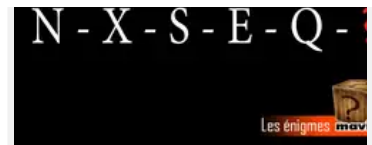
 Acheter le journal du jour


## Les avis des internautes

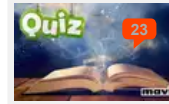
\* Votre commentaire...

\* Votre email

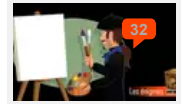
Envoyer



Enigme. Quelle lettre complète cette suite logique ?



Quiz. Il était une fois... 10 questions sur les contes



Enigme. Les 3 peintures primaires

Tous les quiz

## RUBRIQUES SITE MAVILLE

[Accueil](#)[Info](#)[Sport](#)[Restaurants](#)[Cinéma](#)[Sorties](#)[Jeux](#)[Shopping](#)[Météo](#)[Pratique](#)[Deal du jour](#)[Devenez annonceur](#)[Cookies](#)[Données personnelles](#)[Mentions légales](#)[Plan du site](#)[Contact](#)[Modifier le consentement](#)

## SITES OUEST-FRANCE

[Ouest-France](#)[Ouest-France Auto](#)[Ouest-France Immo](#)[Ouest-France Emploi](#)[Ouest-France Solidarité](#)[Incubateur OFF7](#)[Comparateur Assurances](#)[Infocale](#)
[Angers](#)
[Brest](#)
[Caen](#)
[Clermont-Ferrand](#)
[Le Mans](#)
[Lille](#)
[Marseille](#)
[Montpellier](#)
[Nantes](#)
[Nice](#)
[Nîmes](#)
[Quimper](#)
[Rennes](#)
[Toulon](#)
[Tours](#)
[Vannes](#)
[Dinan](#)
[Fougères](#)
[Guingamp](#)
[Lannion-Perros](#)
[Ploermel](#)
[Pontivy](#)
[Redon](#)
[Saint-Brieuc](#)
[Saint-Malo](#)
[Vitré](#)
Les applications mobiles **Ouest-France** disponibles en téléchargement
**maville**

par

**ouest  
france**

© Copyright maville.com | WEB66

